

ACSRT/Incident-Preliminary-Analysis-001-2016

Alger, le 11 Janvier 2016

Analyse Préliminaire

Attaque d'Ansar Dine contre le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA)

I. L'INCIDENT

Le 24 Décembre 2015, une vingtaine de terroristes ont attaqué un poste de contrôle tenu par le Mouvement National de Libération de L'Azawad (MNLA), à Talhandak, situé dans le cercle de Tessalit, Région de Kidal, à l'est de la frontière entre le Mali et l'Algérie. Selon le MNLA, le bilan de l'attaque s'élève à 6 morts.

Le premier affrontement armé d'envergure, entre Ançar Dine et le MNLA, a eu lieu à Kidal, le 08 Juin 2012.



II. LES AUTEURS

Cette attaque terroriste contre le MNLA a été revendiquée par le groupe terroriste Ansar Dine, dirigé par Iyad Ag Ghaly. Du message de revendication¹, nous retenons les points suivants :

- **Le bilan de l'attaque** : Les groupes terroristes ont annoncé avoir tué 11 personnes, et détruit un véhicule, un chiffre qui contredit celui avancé par le MNLA.
- **Les motifs de l'attaque** : Ansar Dine assimile les combattants du MNLA à des « collaborateurs de la France », un Pays accusé par les terroristes de s'opposer à l'islam.



¹<http://fr.alakhbar.info/10777-0-Nord-Mali-Ansar-dine-revendique-lattaque-de-Talhandak-.html>

DEDUCTIONS :

Au regard de cette attaque, nous pouvons déduire, de nouveau, une intention constante de Iyad Ag Ghaly d'empêcher la mise en œuvre de l'accord de paix, entre le Gouvernement Malien et les groupes armés : La Coordination du Mouvement de l'Azawad et le GATIA. Celui-ci, connaît des avancées, au nombre desquelles, nous pouvons citer :

- Les patrouilles de sécurisations communes entre l'Armée Malienne et les groupes armés ;
- L'identification et l'aménagement des sites de cantonnement des groupes armés, dans la perspective de leur désarmement.

Nous nous souvenons que le MNLA s'était allié aux groupes terroristes en Janvier 2012 pour occuper le Nord du Mali, à cet effet, un accord avait été conclu entre ces différents acteurs, le 26 Janvier 2012 à Gao. Par ailleurs, dans un enregistrement sonore², publié, le 17 Novembre 2015, soit 4 jours après les attentats de Paris et 6 jours avant l'attaque contre le Radisson Blu de Bamako, Iyad Ag Ghaly fustige l'accord de paix au Mali et menace les différents acteurs dudit accord.

Au regard de tout ce qui précède, cette attaque contre le MNLA constitue une exécution de la menace proférée par Iyad et partant sa volonté d'empêcher la mise en œuvre de l'accord. En effet, cet accord par sa vertu isolatrice des groupes terroristes, permettrait, une fois qu'elle est mise en œuvre de réduire le nombre d'hommes armés illégaux au Nord du Mali, ce qui à son tour faciliterait la neutralisation des groupes terroristes. Le rejet de l'accord de paix par Ansar Dine s'expliquerait par sa détermination d'établir un califat au Mali.

Devrions-nous voir dans cette attaque, une tentative d'Ansar-Dine de se réapproprier le Nord du Mali, pour mener ses différents trafics sans entraves?

²<http://www.rfi.fr/afrique/20151117-mali-iyad-ag-ghali-rejette-accord-paix-alger-coordination-mouvement-azawad->

[touareg?ns_campaign=reseaux_sociaux&ns_source=twitter&ns_mchannel=social&ns_linkname=editorial&aef_campaign_ref=partage_user&aef_campaign_date=2015-11-17](http://www.rfi.fr/afrique/20151117-mali-iyad-ag-ghali-rejette-accord-paix-alger-coordination-mouvement-azawad-touareg?ns_campaign=reseaux_sociaux&ns_source=twitter&ns_mchannel=social&ns_linkname=editorial&aef_campaign_ref=partage_user&aef_campaign_date=2015-11-17)